

PROJET EDUCATIF 2017/2020

<u>Les orientations</u>	<u>Les objectifs</u>
<p>1. <u>L'EPANOUISSEMENT</u></p> <p>Prise en compte des besoins de l'enfant, associée au principe de sécurité morale et affective.</p> <p>Favoriser l'épanouissement de l'enfant par le développement d'une politique sociale et culturelle.</p> <p>Nécessité d'un accompagnement éducatif adéquat.</p> <p>2. <u>L'AUTONOMIE</u></p> <p>Construction de l'autonomie de l'enfant par une prise d'initiatives et une socialisation progressives.</p> <p>Coordination et organisation des structures pour favoriser la liberté d'entreprendre et d'agir.</p> <p>3. <u>LA TOLERANCE</u></p> <p>Reconnaître et accepter les différences.</p> <p>Apprendre à écouter, à comprendre et à respecter l'opinion et le comportement d'autrui, dans le respect des règles collectives.</p> <p>4. <u>LA SOLIDARITE</u></p> <p>Développer le concept de la solidarité au travers des échanges et du partage.</p> <p>Accompagnement sans la participation et l'investissement dans les actions collectives et associatives, en lien avec les activités de la collectivité.</p>	<p><i>Pour un meilleur vivre ensemble</i></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Accueillir et accompagner les nouveaux enfants/jeunes et leurs parents.✓ Aider au développement d'évènements festifs et fédérateurs favorisant la cohésion et la valorisation✓ Promouvoir et soutenir les actions intergénérationnelles et interculturelles✓ Favoriser les relations intercommunales des jeunes.✓ Développer et soutenir les actions de prévention des conduites à risque, les formations aux premiers secours.✓ Complémentarité des structures dans l'organisation d'actions communes (création d'un journal, activités communes entre les différentes structures Enfance et Jeunesse)✓ Favoriser la créativité des jeunes <p><i>Pour une meilleure appréhension du handicap</i></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Sensibiliser les acteurs locaux à la problématique du handicap. <p><i>Pour une meilleure participation et implication dans la vie de la cité</i></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Promouvoir l'implication des jeunes dans la vie associative et dans la vie sociale de proximité.✓ Permettre aux enfants et aux jeunes de repérer et s'approprier les différents lieux de la commune.✓ Aider au développement associatif à l'initiative de la jeunesse.✓ Associer les jeunes aux concertations ou commissions organisées par la commune.✓ Favoriser le développement de projets de proximité liés au respect de l'environnement et du bien commun.✓ Former et informer les acteurs sur la question de la citoyenneté.

5. LA LAÏCITE

Rappel et développement de l'article 1er de la Constitution française selon lequel :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Inculquer aux enfants et aux jeunes le principe de la liberté d'opinion et de conviction, sous réserve du respect de l'ordre public.

6. LA CITOYENNETE

Prendre en considération l'individualité de chacun pour élaborer la construction d'une structure collective.

Développer le concept de socialisation au sein des différentes structures, dans le respect des règles collectives et de l'environnement dans lequel elles s'inscrivent.

7. L'EUROPE

Intégration de la dimension européenne dans le développement des enfants.

Transcender ses valeurs pour les porter et les appliquer dans un espace plus vaste et diversifié.

8. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Appropriation et intégration de l'Agenda 21 local.

Associer les enfants et les jeunes à cette démarche pour qu'ils puissent faire vivre ce concept par leurs initiatives, le développer et l'enrichir par leurs propres expériences.

Dans les structures d'accueil et de loisirs, des organisations doivent être pensées pour :

- ✓ Que l'enfant, le jeune puisse construire son rapport au monde dans des actions et des expérimentations. Il s'agit donc pour lui d'exprimer ses choix, de choisir, d'agir, de pratiquer, afin de lui permettre de faire sa propre expérience, se confronter aux autres pour construire et renforcer progressivement ses propres opinions et ses propres goûts
- ✓ Que l'enfant, le jeune puisse, dans un cadre prédéterminé par les professionnels, avoir accès à des espaces et temps qui facilitent les prises d'initiatives et de responsabilités, vécues comme une réussite même si l'enfant ou le jeune rencontre logiquement des difficultés, fait des erreurs mais que l'accompagnement de l'adulte lui permet d'explicitier son vécu et l'efficacité de son engagement.

L'équipe d'adultes veillera à favoriser « **l'esprit d'entraide** » et de « **solidarité** » entre les enfants et entre les tranches d'âges différentes
- ✓ Que l'enfant, le jeune puisse se sentir encouragé à exprimer ses désirs et ses besoins, à se poser des questions, à se remettre en cause, à se sentir libre et ce pour s'ouvrir au monde et assumer ses choix.